

Immédiat

SCH-5102-2

PROBLÈMES ET ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN 2

BENOIT MALETTE



ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES AU CAHIER D'APPRENTISSAGE – CORRIGÉ

Sommaire

Introduction et points de repères.....	CAS-T-1
Les objets de tensions.....	CAS-T-2
Les conflits et les tensions dans le monde.....	CAS-T-3
La légitimité des interventions extérieures.....	CAS-T-6
Les formes d'interventions dans le monde.....	CAS-T-12

TENSIONS
ET CONFLITS

POUVOIR

Immédiat

PROBLÈMES ET ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN 2 – SCH-5102-2

© 2019, Éditions Grand Duc, une division du Groupe Éducalivres inc.
1699, boulevard Le Corbusier, bureau 350, Laval (Québec) H7S 1Z3
Téléphone : 514 334-8466
www.grandducenligne.com

Tous droits réservés.

Financé par le
gouvernement
du Québec

Canada

Gouvernement du Québec – Programme de crédit d’impôt pour l’édition de livres – Gestion SODEC



L’usager qui a acquitté les frais de ce document À reproduire se voit accorder par les Éditions Grand Duc l’autorisation d’adapter le présent document et de le reproduire sous sa forme originale ou adaptée un nombre de fois qui ne dépasse pas le nombre d’élèves dans sa classe, et ce, seulement aux fins d’utilisation dans sa classe.

CODE PRODUIT 4648RE
ISBN 978-2-7655-4043-4

Introduction et points de repères

Répondez aux questions suivantes à l'aide des pages 2 à 9 du cahier.

1. À la page 2, Barack Obama, ancien président américain, et António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, présentent leur point de vue sur la guerre. Comment pourrait-on résumer en une phrase la pensée de chacun de ces hommes ?

Barack Obama : ***Malheureusement, il y aura toujours des êtres humains qui voudront faire le mal, et la guerre sera parfois nécessaire pour les arrêter.***

António Guterres : ***L'ONU et l'ensemble des gouvernements doivent changer leurs façons de faire pour arriver à prévenir les crises et les conflits et cesser d'alimenter la peur.***

2. a) Quels pays sont membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies ?

La Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie

- b) Quel pouvoir particulier ces pays ont-ils au Conseil de sécurité et que cela implique-t-il ?

Ils ont le droit de veto, ce qui veut dire qu'un seul de ces pays peut empêcher qu'une décision soit prise par le Conseil de sécurité, même si tous les autres membres sont d'accord.

Cela donne donc un pouvoir immense à ces cinq pays.

3. Comment peut-on expliquer que les États-Unis soient la principale puissance militaire mondiale ?

Ce sont les États-Unis qui ont de loin les plus importantes dépenses militaires. Elles sont pratiquement trois fois plus élevées que celles de la Chine, qui arrive deuxième en ce qui a trait aux dépenses militaires.

4. En 1991, l'éclatement de l'URSS mettra fin à la guerre froide, mais entraîne surtout une nouvelle organisation du monde. Quel sera l'effet positif pour plusieurs pays en développement ?

Cela permet l'apparition des pays émergents, qui connaîtront un développement économique très rapide, comme la Chine, l'Inde ou le Brésil.

5. En observant la carte de la page 8 présentant l'indice de paix dans le monde, quel lien pouvez-vous établir entre le niveau de développement et l'indice de paix ?

De façon générale, les pays développés (riches) ont un indice de paix beaucoup plus fort que les pays en développement. OU Les pays ayant un très faible indice de paix sont des pays en développement et souvent des pays très pauvres.

Les objets de tensions

Complétez le schéma suivant à l'aide des pages 10 à 17 du cahier.

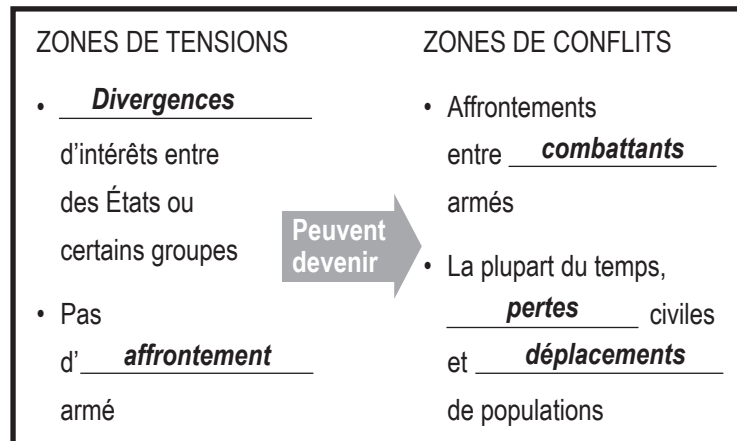
Causes historiques

Résultat de la colonisation :

- Des frontières qui ne tiennent pas compte des groupes ethniques et de leur histoire.
- Certains groupes ethniques avantagés par les colonisateurs, ce qui a créé des tensions avec les autres groupes.

Causes territoriales

- Stratégiques :
Accès à la mer
ou à des routes commerciales
- Économiques :
Contrôle des ressources
naturelles
Contrôle des sources d'eau potable



Souvent, il y a :

violations des droits humains.

Causes identitaires

- Pour la survie d'une identité ethnique
- Revendication d'une autonomie politique :
 - Par la violence et la révolution (les Kurdes en Turquie)
 - Par la voie démocratique (en Écosse)

Les conflits et les tensions dans le monde

À partir des consignes ci-dessous, complétez la carte de la page suivante.

- a) Identifiez les cinq pays les plus touchés par des actes terroristes entre 2000 et 2015.

L'Irak, l'Afghanistan, le Nigéria, le Pakistan et la Syrie

Situez ces cinq pays sur la carte et coloriez-les en rouge.

- b) Parmi les conflits présentés aux pages 22 à 29, lesquels sont encore actifs aujourd'hui ?

Ceux de l'Ukraine, du Soudan, de l'Irak et d'Israël-Palestine

Situez ces pays sur la carte et identifiez-les à l'aide d'un X.

- c) Parmi les conflits présentés aux pages 22 à 29, lesquels ne sont plus actifs aujourd'hui ?

Ceux du Rwanda et de l'Afrique du Sud

Situez ces pays sur la carte et coloriez-les en bleu.

- d) En vous référant à la page 9, identifiez trois autres pays aux prises avec une guerre civile ou avec de fortes oppositions entre des groupes rebelles et le gouvernement.

Yémen, Libye, Congo

Situez ces pays sur la carte et dessinez-les en mauve.

- e) Construisez une légende et donnez un titre à votre carte.

Les conflits et les tensions dans le monde (suite)

Titre : _____





Légende

Les cinq pays les plus touchés par des actes terroristes entre 2000 et 2015



Conflits encore actifs aujourd'hui



Conflits non actifs aujourd'hui



Pays aux prises avec une guerre civile ou avec de fortes oppositions
entre des groupes rebelles et les gouvernements



La légitimité des interventions extérieures

1. Lisez les textes suivants, puis répondez aux questions.

1 L'INTERVENTION FRANÇAISE AU MALI. POURQUOI ?

27 janvier 2013

Depuis l'annonce de François Hollande à l'Élysée le 12 janvier dernier, 2 000 troupes françaises ont été déployées à Bamako et dans le sud du Mali pour aider le gouvernement malien contre les forces islamistes qui contrôlent la moitié nord du pays.

Les djihadistes et l'État du Mali

En effet, depuis avril, les djihadistes, des islamistes armés alliés d'Al-Qaïda [...], contrôlent le nord du pays. Ces rebelles touaregs agissent au nom de la charia et souhaitent étendre leur influence et leur pouvoir vers le sud, pour atteindre la capitale, Bamako.

Selon le média Jeune Afrique, la catastrophe sanitaire annoncée n'a pas eu lieu, une douzaine d'ONG continuent d'exercer leurs activités par des interventions sanitaires, l'électricité n'a pas été coupée, et les marchés sont toujours approvisionnés. Par contre, c'est concernant les droits humains que le recul a été brutal. Les rebelles exercent leur contrôle par des lapidations, des amputations et des flagellations publiques pour répandre la peur sur la population. L'alcool, la liberté des femmes et le vol sont strictement interdits, et personne ne peut s'exprimer ou s'imposer contre cette force brute.

Les forces alliées françaises à Bamako et au gouvernement de Traoré seraient à Niono, à 50 km au sud de Dialaby, ville importante contrôlée par les rebelles. Selon une figure militaire malienne, une partie de la population serait sympathique aux Islamistes, ce qui rend la tâche difficile.

L'intervention française

La France a longtemps tergiversé sur son intervention possible au Mali (son ancienne colonie). Le 24 septembre 2012, le président malien, Dioncounda Traoré, a demandé dans l'intérêt de Bamako, dans une lettre au Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, une résolution du Conseil de sécurité autorisant « l'intervention d'une force militaire internationale » afin d'aider l'armée malienne à reconquérir les régions du Nord occupées. C'est ainsi que, le 12 janvier dernier, Hollande a décidé d'intervenir au Mali, prétextant que « la France ne poursuit aucun but particulier », qu'il s'agissait d'une lutte contre le terrorisme, en ne précisant que ça prendrait le « temps nécessaire ».

Réactions internationales

Le président D. Traoré a remercié François Hollande pour l'intervention de la France au Mali. Londres et Washington ont approuvé l'intervention, la Russie a émis des réserves. En Afrique, des médias béninois et le ministre des Affaires étrangères tunisien ont déclaré que c'était une honte qu'on ait pris les pays africains pour des acteurs de second rang.

Source : Pierre LÉVEILLÉ, « L'intervention française au Mali. Pourquoi ? », *Impact Campus*, 27 janvier 2013, [En ligne]. Consulté le 29 mai 2017.

La légitimité des interventions extérieures (suite)

2 MALI : « POURQUOI DEVRIONS-NOUS DIRE MERCI À LA FRANCE ? »

11 janvier 2014

Aminata Traoré, ancienne ministre malienne et militante altermondialiste, s'est montrée critique dès le début de l'intervention Serval au Mali, dont c'est le premier anniversaire samedi. Elle publie avec Boubacar Boris Diop *La gloire des imposteurs, lettres sur le Mali et l'Afrique* (Ed. Philippe Rey) ce jeudi.

Vous êtes critique sur les interventions françaises au Mali et en Centrafrique. Pourquoi ?

On ne résout pas par les armes des problèmes liés à la politique économique internationale menée depuis plus de trente ans en Afrique. Il faut revenir aux origines du problème : les institutions internationales de financement, auxquelles participe la France, n'ont pas développé l'Afrique mais l'ont au contraire fragilisée, secrétant le chômage et la pauvreté.

Parmi les terroristes il y a aussi des jeunes désespérés, sans avenir. On les retrouve parmi les djihadistes au Mali ou au sein de la Seleka [ex-rébellion, accusée d'avoir commis de nombreuses exactions contre les civils centrafricains]...

Les points communs entre le Mali et la Centrafrique, ce sont le profil des acteurs, les causes profondes de la déstabilisation et la militarisation.

Au Mali, les djihadistes menaçaient d'atteindre Bamako et terrorisaient la population, tandis qu'en Centrafrique les violences avaient pris une ampleur alarmante. Fallait-il ne pas intervenir malgré tout ?

Je ne veux pas me laisser enfermer dans ce questionnement car je n'aime pas commencer par la fin de l'histoire. Il faut se demander comment on en est arrivé là. La guerre en Libye menée par Nicolas Sarkozy a déstabilisé toute la région. Le Mali a été le premier pays à en faire les frais, à cause de la circulation des armes venant de Libye et la rébellion touareg.

En quoi ?

La France a fait un mauvais calcul : elle croyait que les [T]ouaregs d'origine malienne, qu'elle a soutenus, se battraient contre Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), qui est une menace pour la France. Or, les rebelles se sont alliés aux djihadistes, et ont eu raison de l'armée malienne. La France est donc intervenue pour réparer les dommages qu'elle avait causés, et nous devrions dire merci ? Si on n'explique pas aux gens les origines du problème, on devient redevable à la France de nous avoir libérés alors qu'on était victime.

Source : Faustine VINCENT, « Mali : " Pourquoi devrions-nous dire merci à la France ? " », *20 minutes*, 11 janvier 2014, [En ligne]. Consulté le 29 mai 2017.

La légitimité des interventions extérieures (suite)

- a) Selon le texte 1, l'intervention de la France au Mali était-elle légitime ? Expliquez votre réponse.

Oui, car c'est le gouvernement du Mali qui a fait la demande à l'ONU pour qu'il y ait une intervention militaire internationale afin de les aider à reconquérir le nord du pays.

- b) Selon le texte 2, pourquoi M^{me} Traoré affirme-t-elle que l'intervention française au Mali servait à régler un problème que la France avait elle-même contribué à créer ?

La France avait d'abord soutenu et armé les Touaregs en pensant qu'ils se battraient contre Al-Qaïda. Finalement, ils s'y sont plutôt alliés contre l'armée malienne. Maintenant la France intervient pour aider le gouvernement malien à reprendre le nord du pays contrôlé par ceux qu'elle a soutenus auparavant.

- c) Que peut vouloir dire M^{me} Traoré par la phrase suivante ?

« On ne résout pas par les armes des problèmes liés à la politique économique internationale menée depuis plus de trente ans en Afrique. »

Les problèmes de l'Afrique sont liés à la pauvreté et à la façon des Occidentaux de traiter avec l'Afrique. Plutôt que de chercher les causes de ces problèmes, on utilise les armes, ce qui ne règle rien.

La légitimité des interventions extérieures (suite)

2. Lisez les quatre textes portant sur les guerres en Irak afin de répondre aux questions qui suivent.

3 DIX CONFLITS À SURVEILLER EN 2017

[...] L'État islamique affirme toujours sa souveraineté sur un califat s'étendant sur différentes parties de l'Irak et de la Syrie même s'il a perdu une surface importante de son territoire au cours de l'année passée. [...] En Irak, le combat contre l'État islamique a affaibli encore plus la capacité de l'État à gouverner, a causé des destructions immenses, militarisé la jeunesse et traumatisé la société irakienne. Il a fragmenté les partis politiques kurdes et chiites en les transformant en factions rivales et troupes paramilitaires se disputant les ressources de l'Irak et dépendantes du soutien de puissances de la région. Le combat pour détruire l'État islamique [...] a aggravé les dommages causés par le groupe lui-même.

Source : Jean-Marie GUÉHENNO (trad. par Pierre Marti), « Dix conflits à surveiller en 2017 », *Slate*, 12 janvier 2017, [En ligne]. Consulté le 29 mai 2017.

4 DÉBUT D'UNE OFFENSIVE MILITAIRE D'ENVERGURE EN IRAK

19 mars 2003

L'application d'une résolution de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur l'élimination des armes de destruction massive en Irak est à l'origine d'une longue polémique. Malgré l'opposition de pays comme la France, la Russie et l'Allemagne ; les États-Unis et le Royaume-Uni mettent sur pied une coalition de plusieurs pays et lancent une offensive aérienne et terrestre sur l'Irak en mars 2003. Les Américains justifient comme une « guerre préventive » cette attaque qui déroute rapidement l'armée irakienne. Le 1^{er} mai, le président George W. Bush proclame la fin de la guerre. Une administration civile, dirigée par un Américain, est établie. La protection des ressources pétrolières, la restauration des services à la population et l'instauration éventuelle d'une démocratie figurent parmi ses priorités. La menace d'une guerre civile entre chiites, sunnites et Kurdes constitue toutefois une source d'inquiétude pour les occupants qui doivent aussi composer avec une résistance armée tenace qui ne ralentit pas malgré l'arrestation du président déchu, Saddam Hussein, le 13 décembre 2003.

Source : « Début d'une offensive militaire d'envergure en Irak », *Perspective monde*, 19 mars 2003, [En ligne]. Consulté le 29 mai 2017.

3. La légitimité des interventions extérieures (suite)

5 GUERRE DU GOLFE, EN BREF

Dans la nuit du 1^{er} au 2 août 1990, [...] le dirigeant irakien Saddam Hussein donne l'ordre à son armée d'envahir le Koweït, petit pays riche en pétrole et jouissant d'une position stratégique dans le golfe Persique. Il argue de droits hérités de l'époque ottomane et de la complaisance de l'émirat vis-à-vis des États-Unis et d'Israël. Dans les jours qui suivent, cette annexion est condamnée par l'ONU qui, sous la houlette des États-Unis, organise la mobilisation et l'envoi de troupes internationales en Arabie saoudite et dans le Golfe. Le 17 janvier 1991 est déclenchée l'opération aérienne « Tempête du désert », suivie le 24 février d'une offensive terrestre qui contraint Saddam Hussein à accepter un cessez-le-feu dès le 28. Le Koweït recouvre ainsi son indépendance [...]

Source : Olivier COMPAGNON, « Guerre du golfe, en bref », *Encyclopædia Universalis*, [En ligne]. Consulté le 23 juin 2017.

6 OÙ SONT LES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE ?

Ces armes sont la principale raison avancée par les États-Unis pour attaquer l'Irak. Les dirigeants américains accusent ainsi le président irakien Saddam Hussein de posséder des armes nucléaires, des armes chimiques (des bombes transportant des gaz mortels) et des armes bactériologiques (des bombes transportant les virus de maladies mortelles). Mais jusqu'à présent, leurs soldats n'ont rien trouvé dans les régions conquises en Irak.

Source : « Où sont les armes de destruction massive ? », *Les actus à la une*, © Milan Presse, 1^{er} avril 2003, [En ligne]. Consulté le 29 mai 2017.

a) Remplissez les deux tableaux suivants afin de distinguer les deux guerres en Irak.

Première guerre d'Irak	
Nom donné à cette guerre	<i>Guerre du Golfe</i>
Années	<i>1990-1991</i>
Déclencheur	<i>Invasion du Koweït par l'Irak</i>
L'intervention américaine était-elle légitime ? Expliquez votre réponse.	<i>Oui, car elle fait suite à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU afin de libérer le Koweït.</i>

La légitimité des interventions extérieures (suite)

Deuxième guerre d'Irak	
Année du début de la guerre	2003
Justification de l'intervention	Présence en Irak d'armes de destruction massive
Objectifs de l'administration américaine	Protection des ressources pétrolières Restauration des services à la population Instauration d'une démocratie
L'intervention américaine était-elle légitime ? Expliquez votre réponse.	Non, elle n'était pas approuvée par l'ONU et aucune arme de destruction massive n'a été trouvée.

- b) Y a-t-il des points communs entre l'intervention française au Mali et les interventions américaines en Irak et leurs conséquences ? Justifiez votre réponse.

L'intervention française s'est faite à la demande du gouvernement malien et la première guerre d'Irak, à la suite d'une résolution de l'ONU, donc ces deux interventions étaient légitimes, contrairement à la deuxième guerre d'Irak.

Dans les deux pays, le résultat des interventions occidentales fut le renforcement de groupes djihadistes (Al-Qaïda et l'État islamique) et l'augmentation de la violence. En effet, en voulant régler des problèmes, les interventions en auront créé d'autres. Au Mali, le gouvernement va perdre le contrôle du nord du pays aux mains des Touaregs et d'Al-Qaïda, alors qu'en Irak, 13 ans après le début de la guerre, le pays est toujours à feu et à sang et plusieurs territoires sont contrôlés par l'État islamique.

Les formes d'interventions extérieures

À l'aide des pages 36 à 40 du cahier, complétez les fiches sur les différentes formes d'interventions extérieures lors d'un conflit.

LA DIPLOMATIE

Définition : *Entretien d'un climat de communication et d'écoute entre groupes en opposition*

Conditions pour que cela fonctionne :

- *Représentation équitable des deux parties*
- *Réunion des deux parties dans un lieu neutre*
- *Solution négociée voulue par les deux parties*

Ce qui peut faciliter les négociations : *Un médiateur*

Exemple où la diplomatie a porté fruit : *La crise des missiles à Cuba en 1962*

LES ACCORDS INTERNATIONAUX

Définition : *Traité de non-prolifération des armes nucléaires*

Date de la signature : *1968*

But : Empêcher que de nouveaux pays se procurent des armes nucléaires.

Pays qui ont ignoré ce traité : *l'Inde, le Pakistan, Israël et la Corée du Nord*

Les conventions de Genève

But : *Protéger les soldats blessés, malades ou naufragés, les organisations humanitaires, les prisonniers de guerre, les civils, etc.*

Donne naissance à quel organisme ? *La Croix-Rouge*

Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel

But : Interdire l'emploi, le stockage, la production et la distribution des mines antipersonnel.

Date de la signature : *1997*

Les formes d'interventions extérieures (suite)

LES INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES

But : **Faire une pression sur un État sans utiliser la force armée.**

Exemples de sanctions :

- **Taxes sur les biens et services provenant du pays ;**
- **Arrêt de l'aide financière internationale ;**
- **Interdiction de livrer des armes au pays ;**
- **Embargo total (fin de toutes les relations économiques).**

LES INTERVENTIONS MILITAIRES

Identifiez les principales organisations militaires.

La Ligue arabe

Buts : Servir d'arbitre dans les processus de négociation et faire pression sur certains gouvernements pour mettre fin à certains conflits au sein de leurs membres.

Nombre de membres : **22 membres** Ce qu'ils ont en commun : Ils sont **de souches arabes** .

Les Casques bleus

But : Assurer des opérations de maintien de la paix.

Quel organisme peut les déployer ?

Le Conseil de sécurité de l'ONU

D'où proviennent les soldats ?

Mis à la disposition de l'ONU par 122 pays membres.

Que ne doivent jamais faire ces soldats ?

Prendre position pour un des acteurs du conflit.

L'OTAN (organisation du traité de l'Atlantique Nord)

Fonctionnement : Les membres mettent leurs forces en commun pour se protéger mutuellement ou pour soutenir d'autres organismes dans des missions de paix ou pour de l'aide humanitaire.

Continents des pays membres :

Amérique du Nord et Europe

L'Union africaine

Buts : Viser le développement et la prospérité de leurs membres. Disposer d'une force militaire pour venir en aide aux pays qui le demandent.

Nombre de membres :

55 membres

Les formes d'interventions extérieures (suite)

Des interventions humanitaires

Pour chacune des situations suivantes, identifiez l'organisme humanitaire qui devrait intervenir.

- a) À la suite du tremblement de terre en Haïti en 2010, une aide médicale d'urgence était nécessaire.

Organisme : **Médecins Sans Frontières**

- b) En Russie, l'assassinat de plusieurs journalistes suscite des inquiétudes au sujet de la liberté de la presse.

Organisme : **Reporters sans frontières**

- c) La guerre en Syrie aura forcé la fuite de plus de 4 millions de réfugiés, ce qui constitue une crise humanitaire de grande envergure.

Organisme : **Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés**

- d) En avril 2015, un séisme dévastateur frappe le Népal. Il faut des structures provisoires pour héberger les survivants et un énorme travail de recherche et de sauvetage sera accompli.

Organisme : **La Croix-Rouge**

- e) En République centrafricaine, seulement 30 % de la population a accès à de l'eau potable. Un projet de remise en fonction de kiosques à borne fontaine qui pourraient bénéficier à plus de 6 000 personnes dans des quartiers de la capitale est mis en place.

Organisme : **Oxfam**

- f) Avant la fin de 2017, des élections devraient être organisées en République démocratique du Congo, ce qui devrait être un premier pas vers une transition démocratique. Dans ce contexte, il sera très important de veiller à empêcher une escalade de la violence et des violations des droits humains.

Organisme : **Human Rights Watch**